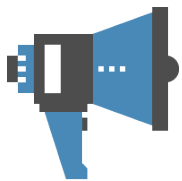


du Conseil d'Administration

La direction a présenté au conseil d'administration, les comptes 2020. La direction était soutenue par les actionnaires et la majorité des administrateur s/trices. Voter pour, c'était avant tout avaliser une politique qui creuse la tombe du service public postal et fait la part belle aux profits sans redistribution aux postier-e-s. C'est pourquoi l'élu parrainé par SUD PTT a voté contre le budget



DE L'ARGENT IL Y EN A DANS LES CAISSES DU PATRONAT ?

De prime abord, la présentation des comptes 2020 est ambiguë. La direction en joue d'ailleurs en affirmant que les comptes de l'entreprise ont été sauvés par la CNP permettant de dégager un résultat net de plus de deux milliards d'euros (mais qui, bizarrement, ne permettait pas de donner un intéressement au personnel). Si on reste un peu plus dans les dédales et les montagnes de documents, la réalité est tout autre.

LE RÉSEAU, AU SERVICE DU PUBLIC, TOTALEMENT DÉLAISSÉ PAR LA DIRECTION

Le Réseau est une branche qui, pour la direction, ne constitue qu'un centre de coût. Conséquence, les dirigeants n'ont qu'un seul but diminuer les coûts de toutes les façons inimaginables. Ils ont bien réussi leur coup cette année puisque le nombre de points de contact physique est passé en dessous de la barre des 17 000 obligatoires.

De la même façon, la baisse d'activité de 25 % est soulignée par le patron du Réseau, tout en se félicitant d'avoir pu ouvrir tous les bureaux avant la fin du confinement et de continuer à vendre...

L'idée : pointer que le face à face n'est pas si essentiel et que les bureaux de plein exercice vont continuer à être fermés par la direction: d'ailleurs, elle en est arrivée à regretter l'impossibilité de transformer le réseau plus profondément pendant la crise.

Autre point La Poste Mobile qui dépend du réseau. Si les résultats s'améliorent, ils sont toujours en négatif au niveau du résultat d'exploitation.

Depuis le début de La Poste Mobile, les pertes continuent de s'accumuler. Tout bénéfice pour SFR qui, même si elle doit encaisser aussi les pertes, bénéficie d'une entrée d'argent conséquente par l'achat des minutes par la filiale de La Poste¹.

1 La Poste mobile n'étant pas un opérateur doit acheter des minutes de communication pour ses client-e-s, donc à SFR.

NOUS CONTACTER



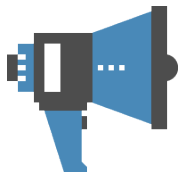
25 27 RUE DES ENVIERGES
75020 PARIS



0144621200



sudptt@sudptt.fr
www.sudptt.org



ALORS LA POSTE EST-ELLE VRAIMENT AU BORD DU GOUFFRE ?

La direction et certaines organisations syndicales jouent la contradiction et essaient de nous embrouiller.

D'un côté, elle nous dit que les résultats sont mauvais et qu'elle ne peut pas verser d'intéressement, de l'autre elle brandit fièrement la CNP comme le messie qui a sauvé La Poste d'une année noire.

Le président parle d'une situation paradoxale. C'est peut être : annoncer des résultats excédentaires de 2 milliards et en même temps nous faire le coup « nous n'avons pas assez de résultats pour le distribuer au personnel » cela relève d'un raisonnement très particulier.

Deux points essentiels montrent les errements de la direction et de certaines organisations syndicales.

LES RÉSULTATS DE LA POSTE

La direction pointe que la revalorisation de la CNP à hauteur de 3 milliards d'euros disparaîtra l'année prochaine. Par contre elle oublie aussi de pointer un autre point : les 900 millions de dépréciation du courrier qui viennent plomber les comptes disparaîtront aussi... oublié aussi par la CFDT dans son tract... Tout serait-il fait pour organiser des annonces catastrophiques ?

N'oublions pas non plus la non-compensation intégrale des missions de service public qui creuse un déficit entre 800 millions d'euros et un milliard d'euros. En ajoutant tout cela cela représente près de 1,7 milliards d'euros :

Entre les tours de passe passe comptable et les créances de l'État, on peut se dire que nous serions très loin de la catastrophe avec un résultat positif autour des 500 millions d'euros avant CNP.

Quant au versement d'une prime au personnel, il y a de quoi faire et les actionnaires en sont encore responsables. Le non-versement de l'intéressement a permis à la direction de récupérer 107 millions d'euros. Quant aux dividendes, ce sont près de 700 millions d'euros qui ne sont pas versés [sur les exercices 2019 et 2020], soit environ 800 millions d'euros. Cela représente donc une prime de 3000 euros bruts par postier-e-s.

Nous pouvons avoir une prime cette année, La Poste en a les moyens.

D'autant plus après les annonces gouvernementales. Elle fait d'autres choix notamment d'investir à l'étranger nous faisant miroiter, comme elle le fait depuis plus de 10 ans, les futurs résultats.

La situation est d'autant moins catastrophique que La Poste annonce des résultats largement en augmentation pour fin 2021 avec un résultat de près de 2 milliards envisagés

Pour comparaison par rapport à fin 2019 le résultat d'exploitation de La Poste sera multiplié par deux.

Soyons clairs, le bateau Poste est loin de couler et il le serait encore moins si l'état compensait nos missions de service public.

L'INTÉRESSEMENT MAISON MÈRE

Les syndicats signataires se débattent dans leurs contradictions. En août dernier, nous annoncions un intéressement à zéro. Juste avant les élections, ils nous ont traité de menteur et ou nous ont accusé de propager des fake news. Ils ont même été, pour certains, jusqu'à affirmer qu'un intéressement est possible.

Il s'avère que nous avons raison. Il n'y aura pas d'intéressement cette année. Depuis l'annonce de ce mois de février, certains se défendent maladroitement notamment en affirmant qu'ils avaient tout fait pour modifier les critères.

■ L'article 1 de l'accord permet de signer un avenant mais au plus tard le 30 juin de l'année en cours. L'intégration de CNP ayant eu lieu en mars 2020. Les signataires avaient tout loisir de demander si ce n'est l'intégration de la CNP pour calculer l'intéressement, au moins une modification des critères. Ils auraient bien pu aussi au regard de la situation sanitaire et les impacts probables sur le REX le faire également. Or, ils n'ont rien fait la direction l'ayant confirmé dans une réunion. D'ailleurs, nous n'avons pas vu ces fameuses adresses ou lettres envoyées à la direction. Pas étonnant de la part d'organisations dont la transparence des tractations avec le patronat n'est pas une habitude.

■ L'accord prévoit dans son article 4.1.1.2 une garantie de périmètre et une réunion avec les signataires dans une commission de suivi de l'impact du changement de périmètre. Ils ont donc été informés bien en amont de l'arrivée de la CNP et de l'impact...

Les signataires tordent la vérité quand ils disent qu'ils n'étaient pas au courant et qu'ils ne pouvaient rien faire.

Quand on peut peser sur la direction pour que des dispositions favorables aux postier-e-s soient mises en place on le fait, on ne se répand pas dans des explications toutes plus farfelues les unes que les autres en tapant sur les autres.